

I – Les migrations dans la Bible

Les migrations voulues ou subies parcourent toute la Bible

Adam et Ève partant d'Éden ; Caïn errant sur la terre ; Noé échappant avec 7 personnes de sa famille et retrouvant un monde nouveau ; Abram, Térah son père, Lot son neveu, quittant leur pays ; Jacob fuyant son frère ; Joseph, Jacob avec 70 personnes trouvant refuge en Égypte ; le peuple d'Israël libéré d'Égypte arrivant en Canaan ; plusieurs exils d'Israël et de Juda en Égypte, en Assyrie, à Babylone ; exil de Jésus avec ses parents en Égypte ; dispersion des chrétiens de Jérusalem suite à la persécution ; expulsion des juifs de Rome.

L'Exode, un fondement

Un livre de la Bible est même appelé 'Exode'. L'agriculteur israélite devait déclarer : « Mon ancêtre était un Araméen errant » (Dt 26.5). La conscience d'Israël demeurerait imprégnée du fait que le peuple avait débuté et poursuivi son voyage en « étranger et résident temporaire » (1 Pierre 2.11). C'est un livre fondateur dans la construction du peuple d'Israël, c'est aussi une préfiguration du salut que Jésus a conquis pour ceux qui croient en lui. Préfiguration à la fois de la délivrance et de la vie nouvelle.

II – L'étranger dans l'Ancienne Alliance¹

Dans l'Ancienne Alliance, le commandement d'aimer l'étranger (Dt 10.17-19) a deux fondements qui sont liés et se rejoignent :

- « le SEIGNEUR, votre Dieu, est le Dieu des dieux (...) qui aime l'immigré et lui donne du pain et un manteau. » (verset 17) ;
- « Vous aussi, vous aimerez l'immigré, car vous avez été des immigrés en Égypte. » (verset 19).

Suivre le modèle divin

Dieu a libéré Israël de l'esclavage en signe de son amour, de sa compassion et de sa fidélité. C'est pourquoi les Israélites sont invités à reproduire la justice et la miséricorde divines dans leur traitement de l'étranger libre ou esclave (Ex 23.9; cf. 21.2-11, 20-21, 26-27; Dt 15.15). Il ne s'agit pas seulement d'imiter un acte ponctuel du Seigneur, mais d'imiter un trait caractéristique du Seigneur Dieu que l'Exode met en lumière : il est le Dieu qui « aime l'immigré ». Si YHWH est le Dieu qui se préoccupe du faible et qui aime l'étranger, alors son peuple doit faire de même.

Compréhension

Les Israélites eux-mêmes ont débuté leur histoire nationale comme une minorité ethnique opprimée en Égypte, souffrant de toutes les horreurs de l'oppression politique, économique et sociale, jusqu'au génocide d'État (Ex 1). C'est pourquoi il leur est recommandé de prêter une attention toute particulière à la vulnérabilité des minorités ethniques qui vivent parmi eux. Lévit 19.33-34 : « Si un immigrant vient séjourner avec vous dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas. Vous traiterez l'immigrant en séjour parmi vous comme un autochtone du milieu de vous ; tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été immigrants dans le pays d'Égypte. Je suis l'Éternel, votre Dieu ». (cf. Ex 22.20).

L'immigrant est l'étranger en position de faiblesse. Il vient en Israël à cause de la famine ou d'autres soucis, il n'a pas de terre et peu de biens. Tout comme les hébreux en Égypte, il n'est pas venu par désir de suivre la religion du pays, mais est en recherche de survie pour lui et sa famille. La référence à l'Égypte, où on leur avait refusé la miséricorde, souligne que le fondement de l'appel à se soucier de l'étranger n'est pas l'adhésion de l'immigrant à la religion d'Israël, mais la compréhension de la situation et la compassion. Ainsi l'étranger dont il est question ne peut être uniquement le prosélyte. **L'étranger est une personne à protéger** compte-tenu de sa situation de fragilité au même titre que les veuves et les orphelins (Dt 24.17 ; 27.19 ; Mal 3.5).

¹ Pour aller plus loin : Émile Nicole – L'attitude à l'égard de l'étranger d'après l'Ancien Testament <http://www.flte.fr/docs/pdf111.pdf> et Chris Wright – L'éthique et l'Ancien Testament – éditions Excelsis

Commandements

Les exhortations divines relèvent davantage de l'éthique que de la loi². Il est recommandé de témoigner de la bienveillance à l'égard de l'étranger, notamment en le laissant glaner ou grappiller (Lév 23.22 ; cf. aussi Dt 24.19-21) ; en lui prêtant assistance s'il est dans le besoin (Lév 25.35) en le faisant bénéficier de la dîme (Dt 14.28-29) et en l'associant aux repas de fête (Dt 16.14 ; cf. aussi v. 11).

Si Dieu peut avoir ces exigences envers Israël, c'est parce que la terre lui appartient et le peuple d'Israël, même sur sa terre promise, reste un étranger, un voyageur (Lév 25.23 ; Hébr 11.13). L'Israélite est le propriétaire de sa terre par délégation, il en est le gérant. Ce n'est donc pas tant dans le champ de l'Israélite que le pauvre va glaner que dans celui du Seigneur, que l'Israélite cultive³. Et parce que ce qui est vrai concernant la terre d'Israël et vrai de toute la Terre (Ps 24.1 ; 1Cor 10.26), ces exigences ont encore leur pertinence pour aujourd'hui.

Avertissements

L'étranger peut aussi être vu comme un danger : **quand il est celui qui s'attaque au peuple de Dieu ou qui pousse à l'idolâtrie ou à l'impureté** (Ez 44.9 ; livres d'Esdras et de Néhémie)⁴.

Enfin l'adhésion de l'étranger à l'Éternel et l'intégration au peuple de Dieu sont fréquentes et quelque fois fortement soulignées (livre de Ruth⁵ ; Jr 35).

III – Dans la Nouvelle Alliance

Dans le Nouveau Testament on retrouve ces notions, mais avec une frontière différente, qui n'est pas celle entre Israël et les nations, mais entre le Royaume de Dieu et le monde. **Le chrétien est un étranger, un passager, un migrant ici-bas** (1Pierre 2.11). Pour le chrétien, comme pour Jésus, son Royaume n'est pas ici-bas (Jn 18.36-37). Si le chrétien est dans le monde, il n'est pas de ce monde (Jn 17.12-18), il est en route pour la cité d'en haut. Il a conscience qu'il est « en famille » avec tous les étrangers, au près ou au loin, qui partagent sa foi (Ga 3.28 ; 6.10). Le chrétien devrait se sentir étranger à ce monde, en décalage avec ses valeurs, se reconnaître comme simple voyageur ici-bas. Vivant cela, il sera plus à même de comprendre le migrant, l'étranger.

De même que pour Israël, le fondement de notre attitude est en Dieu lui-même : il s'est soucie de nous alors que nous étions étrangers et sans droit de cité (Eph 2.11-12), il a montré son amour envers nous alors que nous étions encore ses ennemis (Rom 5.8-10).

Jésus nous indique de quelle manière il faut interpréter l'Ancienne Alliance : « Faites pour les autres tout ce que vous voudriez qu'ils fassent pour vous, car c'est là tout l'enseignement de la Loi et des prophètes. » (Mat 7.12) Si je me retrouvais à l'étranger, sans bien et sans soutien, qu'aimerais-je que l'on fasse pour moi ?

Les avertissements de l'Ancien Testament relatifs au danger religieux potentiellement apporté par l'étranger peuvent concerner actuellement l'Église vis-à-vis de l'accueil de fausses doctrines ou de l'esprit du monde. Les différences de religion ne favorisent pas la cohésion et l'harmonie sociale. Mais pour le croyant contemporain, l'étranger comme danger spirituel peut très bien être le voisin français : l'étranger d'une autre religion ne risque pas plus de détourner le croyant de sa foi que le concitoyen athée humaniste...

L'immigrant, lui, est parfois un frère ou une sœur en Jésus-Christ, ou peut le devenir comme Corneille ou Ruth. Le témoignage de l'amour de Dieu mis en pratique prépare et accompagne l'annonce de l'Évangile, de la grâce que Dieu veut accorder à ceux qui l'accueillent par la foi.

² Il n'y a pas de condamnation en cas de désobéissance, par ex. Mais cela ne signifie pas qu'elles sont de moindre importance aux yeux de Dieu, « Maudit soit celui qui porte atteinte au droit de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve » (Dt 27.19) le rappelle.

³ Cela ne remet toutefois pas en cause le droit à la propriété.

⁴ Les critiques concernant les cananéens (Dt 20.16-18), les Ammonites ou les Moabites (Dt 23.3-6) ne visent pas des migrants et ont des fondements particuliers.

⁵ Booz, par son ouverture à l'étranger a le privilège de devenir un ancêtre du Messie.